

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'une enquête publique sera ouverte en mairie de Saint-Angel, pendant 34 jours consécutifs, du 15 juin au 18 juillet 2016 inclus, sur la demande d'autorisation présentée par Monsieur Gilbert Pacheco, président de la société GATIGNOL relative à la régularisation administrative d'une unité de travail et de traitement du bois située Route d'Ussel sur le territoire de la commune de Saint-Angel.

La société produit annuellement environ 5 500 m³ de sciages bruts et commercialise ses produits connexes du sciage : plaquettes (3050 t), sciures (950 t), écorces (720 t) et chutes courtes de bois (150 t).

Cette demande relève de la nomenclature des installations classées pour les activités suivantes :

Rubrique	Activité	Régime	Critère de classement	Volume
2415.1	Installation de mise en œuvre de produits de préservation du bois et matériaux dérivés	A	Volume utile autorisé du bac de traitement	20 250 l
2410.B.1	Ateliers où l'on travaille le bois ou les matériaux combustibles analogues	E	Puissance installée pour alimenter l'ensemble des machines	680 kW
1532.2	Dépôt de bois sec ou matériaux combustibles analogues y compris les produits finis conditionnés	D	Volume susceptible d'être stocké	3 130 m ³
2260.2	Broyage, concassage, criblage etc de substances végétales et de tous produits organiques naturels	D	Puissance installée de l'ensemble des machines concourant au fonctionnement de l'installation	165 kW

A (Autorisation), E (Enregistrement) ou D (Déclaration)

Monsieur Jean-Louis Duc est désigné commissaire enquêteur titulaire par le tribunal administratif de Limoges et Monsieur Jacques Brochu est désigné commissaire enquêteur suppléant.

Les pièces du dossier et le registre d'enquête, seront tenus à la disposition du public en mairie de Saint-Angel, pendant la durée de l'enquête, du 15 juin au 18 juillet 2016 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 ;
- le mercredi de 8h30 à 12h30 ;
- le samedi de 9h à 12h.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet en mairie de Saint-Angel ou les adresser par correspondance à Monsieur Duc, commissaire enquêteur, à la mairie de Saint-Angel (code postal : 19200).

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de Saint-Angel pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le mercredi 15 juin 2016 de 9h à 12h ;
- le mardi 21 juin 2016 de 14h à 17h ;
- le lundi 27 juin 2016 de 9h à 12h ;
- le vendredi 8 juillet 2016 de 14h à 17h ;
- le lundi 18 juillet 2016 de 14h à 17h.

A l'issue de l'enquête, un exemplaire du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera déposé à la préfecture de la Corrèze (Bureau de l'urbanisme et du cadre de vie) et à la mairie de Saint-Angel pour y être tenu sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la société GATIGNOL à l'adresse suivante : Route d'Ussel 19200 Saint-Angel (tel : 05 55 94 10 25).

A l'issue de la procédure réglementaire, le préfet de la Corrèze statuera par voie d'arrêté préfectoral. La décision susceptible d'intervenir est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Au fur et à mesure de l'avancement de la procédure, l'avis d'enquête, l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur ainsi que l'arrêté préfectoral statuant sur la demande seront publiés sur le site Internet « Les services de l'État en Corrèze » à l'adresse suivante :

<http://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>